

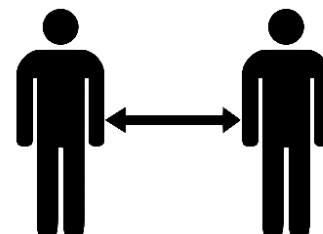


Contrôle des champignons

Mesures de prévention liées au Covid-19



Respecter une distance minimum de **2 m** entre les personnes dans la file d'attente



Une seule personne à la fois dans le lieu de contrôle

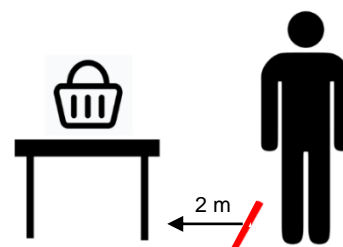


Solution hydroalcoolique à disposition à l'entrée

Le port du masque est vivement recommandé pour les personnes vulnérables (+ de 65 ans, cancer, diabète, faiblesses immunitaires dues à une maladie ou à un traitement, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires)



Pendant le temps du contrôle, respecter la distance de sécurité marquée au sol



Seul le panier des champignons peut être amené. Aucun autre objet (couteau, livres, etc.) n'est admis